



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **6 février 2017**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le Maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4	M. Nicolas Dufresne
Siège # 2	M. Étienne Veilleux	Siège # 5	Mme Lise Dubuc
Siège # 3	Mme Sylvie Gélinas	Siège # 6	M. Mathieu Malenfant

Mme Julie Galarneau est absente de cette séance.

Mme Renée Allard, secrétaire, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

6 février 2017

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017;
4. Rapport des comités;
5. Déclaration des intérêts pécuniaires;
6. Suivi au procès-verbal;
 - Ponceau rang 10.
7. Présentation et adoption des comptes payés et à payer;
8. Nommer Mme Renée Allard comme secrétaire de cette séance;
9. Autoriser la signature du contrat de travail avec la directrice générale;
10. Autoriser la signature du contrat de travail avec l'inspecteur municipal;
11. Dépôt et adoption de la liste des salaires pour l'année 2017;
12. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2017 dans notre municipalité;
13. Demande d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé;
14. Autoriser le paiement de Sintra pour travaux effectués dans le rang 10, au montant de 116 130,28 \$;
15. Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage n°194;
16. Monty Sylvestre, facture pour services rendus au montant de 1 966,44 \$, taxes incluses;
17. Autoriser la vente du terrain lot n° 4 478 617;

18. Autoriser l'annulation des frais d'intérêts dans le client n° 21;
19. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska;
20. Délégation de compétence à la directrice générale en matière de gestion des employés;
21. Autoriser la modification au cadastre du lot 4 478 452;
22. Correspondance;
 - TRECQ, journée de la persévérance scolaire.
23. Varia;
24. Période de questions;
25. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-02-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-002)

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017

Il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport des comités :

- **Comité CDE**, M. Desrosiers mentionne que la garderie va bon train;
- **Comité du Brunch**, Mme Dubuc remercie les bénévoles de leurs implications. Depuis 3 mois le comité a amassé 4 432,70 \$ de profit;
- **Comité CIC**, M. Malenfant mentionne que le CIC a tenu une rencontre la semaine passée et que l'AGA est le 5 avril;
- **Régie incentraide**, M. Veilleux mentionne que les pratiques pour le manienment des pinces sont presque terminées.

5. Déclaration des intérêts pécuniaires

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires.

6. Suivi au procès-verbal :

- **Ponceau rang 10**, Les travaux sont terminés, le maire remercie les citoyens de leur patience et de leur habituelle compréhension.

(2017-02-003)

7. Présentation et approbation des comptes à payer

Dépôt à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 6 février 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-004)

8. Nommer Mme Renée Allard comme secrétaire de cette séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu de nommer Mme Renée Allard comme secrétaire de cette séance, étant donné que Mme Julie Galarneau est absente ce soir.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-005)

9. Autoriser la signature du contrat de travail avec la directrice générale

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu les recommandations des vérificateurs comptables;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser la signature du contrat de travail avec la directrice générale avec les conditions déjà établies.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-006)

10. Autoriser la signature du contrat de travail avec l'inspecteur municipal

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu les recommandations des vérificateurs comptables;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser la signature du contrat de travail de l'inspecteur avec les conditions déjà établies.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-007)

11. Dépôt et adoption de la liste des salaires pour l'année 2017

Attendu que la Municipalité désire ajuster le salaire des employés municipaux pour l'exercice financier 2017;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'accepter la liste des salaires des employés municipaux proposée au budget pour l'exercice financier 2017 et qui se lit comme suit :

<u>Postes</u>	<u>Salaires</u>
Employés municipaux	189 584 \$

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-008)

12. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2017 dans notre municipalité

Attendu que, depuis 2004, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative pour que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Attendu que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Attendu que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient chaque année, dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des journées de la persévérance scolaire;

Attendu que dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu que la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford appuie les Journées de la persévérance scolaire 2017 par cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-009)

13. Demande d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu de signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. D'investir les revues dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Il est également résolu d'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-010) **14. Autoriser le paiement de Sintra pour travaux effectués dans le rang 10, au montant de 116 130,28 \$**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Sintra, au montant de 116 130,28 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-011) **15. Avis de motion 308-2017 afin de modifié le règlement de zonage n° 194**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller M. Étienne Veilleux qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption le projet de règlement n°308-2017 amendant le règlement de construction n° 194.

(2017-02-012) **16. Monty Sylvestre, facture pour services rendus au montant de 1 966,44 \$, taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Monty Sylvestre, au montant de 1 966,44 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

(2017-02-013) **17. Autoriser la vente du terrain lot n° 4 478 617**

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser la vente du terrain lot n° 4 478 617 aux conditions déjà établies. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Julie Galarneau et M. le maire, Gilles Marchand, à signer tous documents se rattachant à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-014) **18. Autoriser l'annulation des frais d'intérêts dans le client n° 21**

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Lise Dubuc, et résolu d'autoriser l'annulation des frais d'intérêts dans le client n° 21, au montant de 295,02 \$.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-015) **19. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska**

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2017 ;

ATTENDU QUE selon l'article 1023 du Code municipale du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil ».

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Derosiers, et résolu :

- Que le Conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;
- Que le Conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford autorise la directrice générale à retirer le (les) dossier(s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;
- Que le Conseil municipal Saint-Louis-de-Blandford désigne madame Julie Galarneau à agir comme représentante de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 8 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Mathieu Malenfant déclare son conflit d'intérêt dans le dossier et se retire de la discussion.

(2017-02-016)

20. Délégation de compétence à la directrice générale en matière de gestion des employés

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

Attendu qu'il est plus facile pour la directrice générale de faire des interventions directement avec les employés;

Attendu que la directrice générale va en faire rapport au comité du personnel mensuellement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Etienne Veilleux, et résolu de déléguer la compétence de la gestion des employés à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-02-017)

21. Autoriser la modification au cadastre du lot 4 478 452

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

Attendu qu'il y a eu erreur lors de la rénovation cadastral;

Attendu que les superficies restent les mêmes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser la modification au cadastre du lot 4 478 452. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Julie Galarneau et M. le maire, Gilles Marchand, à signer tous documents se rattachant à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

22. Correspondance

- TRECQ, journée de la persévérance scolaire

23. Varia

Aucun Varia

24. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le Maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité.

25. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés;

Il est proposé par la conseillère, Mme Lise Dubuc, de lever l'assemblée à **20 heures et 26 minutes.**

Gilles Marchand
Maire

Renée Allard
Secrétaire

Le Maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Julie Galarneau
Directrice générale